

Association Nationale des
Auxiliaires de Puériculture



PARIS 2025

55^e JOURNÉES NATIONALES ANAP
LES 12 ET 13 MAI 2025
AU NOVOTEL PARIS CENTRE TOUR EIFFEL

Organisme formateur enregistré sous le N° 72 64 03754 64 - Id.Datadock 0051080
Association loi 1901 - SIRET 401 476 288 00048 - Code APE 8559A

Siège Social : 22, chemin de Camalet – 64170 VIELLENAVE D'ARTHEZ
Tél : 05 59 77 03 11 - E-mail : assoanap@gmail.com

PRÉ-PROGRAMME

(sous réserve de modifications)

Lundi 12 mai 2025

8h30 - L'enfant et la respiration

Rappel des notions autour des pathologies respiratoires, pour une mise en application dans l'exercice quotidien de l'auxiliaire de puériculture.

pathologies respiratoires rencontrées à tout âge : bronchiolite, crise d'asthme, laryngite, pneumopathie
détection et accompagnement des enfants atteints...

14h - La première vie du nouveau-né

Rappel des notions autour des premiers jours du nouveau-né, pour une mise en application dans l'exercice quotidien de l'auxiliaire de puériculture.

Le souffle / l'infection / la tête plate
L'ictère / la courbe / la sortie précoce

17h30 - Fin de la journée

Mardi 13 mai 2025

8h30 - Le Bien-être du professionnel

Rappel des notions de bien-être et d'épuisement chez l'enfant pour une mise en application dans l'exercice quotidien de l'auxiliaire de puériculture.

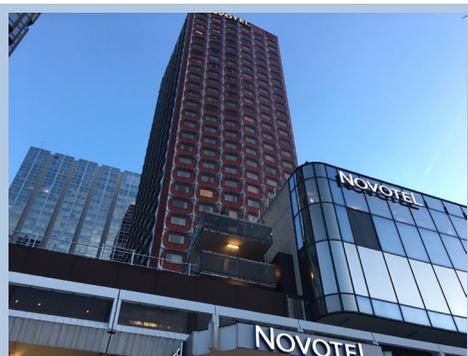
Comprendre les mécanismes des principaux syndromes d'épuisement
Repérer les facteurs de risques et les facteurs de ressources
Quelles solutions ?

14h - L'enfant et la communication

Rappel des notions autour de la communication chez l'enfant pour une mise en application dans l'exercice quotidien de l'auxiliaire de puériculture.

Quels types de communications en fonction des étapes de son développement / âge ?
Accompagnement de l'enfant à travers toutes sortes d'échanges / d'interactions

17h30 - Fin de la journée



Accès en transport en commun

Deux stations de métro à proximité directe de l'hôtel Novotel Paris Centre Tour Eiffel : Bir Hakeim (ligne 6) et Charles Michel (ligne 10).

Depuis Bir Hakeim prendre la sortie n°1 «Quai de Grenelle» puis descendre le Quai de Grenelle sur environ 800m (la Seine se trouvant à votre droite), l'hôtel est au n°61. Depuis la station Charles Michel : prendre la sortie n°1 «Pl. Charles Michel» : remonter la rue Linois face à vous sur 400m, puis tourner à droite sur le Quai de Grenelle sur environ 100m.

	<i>Ligne</i>	<i>Station</i>
<i>Métro</i>	6- ETOILE NA	BIR HAKEIM
	10- BOULOGNE	CHARLES MICHELS
<i>Bus</i>	42	CHARLES MICHELS
	70	PONT DE GRENELLE

Sortie d'autoroute

A1 AUTOROUTE DU NORD (6 km)
A13 AUTOROUTE DE NORMANDIE (3 km)
A6 AUTOROUTE DU SUD (5 km)

Parking public couvert (payant)

CONDITIONS

d'inscription

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux Auxiliaires de Puériculture exerçant dans les services et/ou établissements accueillant des enfants sains, malades ou porteurs de handicap. **Les stagiaires devront être à jour de leur adhésion 2025 à l'ANAP.**

PRÉ-REQUIS

Les stagiaires doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants : CAFAP - DPAP - DEAP.

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances et perfectionner les pratiques professionnelles relatives aux sujets traités en formation.

Cette formation entre dans le cursus du DPC et des voies VAE d'éducateur de jeune enfant, d'infirmière et autres.

MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES

Les thèmes abordés entrent dans le cadre du perfectionnement des compétences et des connaissances initiales dispensées selon le référentiel de formation de l'auxiliaire de puériculture.

Utilisation de supports type diaporama, powerpoint®, vidéos. Échanges et partages des expériences, questions/réponses entre stagiaires et formateurs. Un document pédagogique est remis à chaque stagiaire.

ÉVALUATION DE LA FORMATION ET SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation, sous forme de questionnaire écrit, portera sur le déroulement de l'action. Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire.

QUALITÉS DES FORMATEURS

Les intervenants (cf. le programme) sont choisis pour leur compétence et leur travail quotidien en coordination avec les auxiliaires de puériculture.

DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

Formation non qualifiante en présentiel

Durée : **2 jours - de 8h30 à 17h30**

Date : **12 et 13 mai 2025**

Lieu : **Novotel Paris Centre**

Tour Eiffel

61 Quai de Grenelle

75015 PARIS

TARIF DE LA FORMATION

280€ (hors adhésion ANAP 2025 obligatoire pour chaque stagiaire).



DOSSIER D'INSCRIPTION

55^e JOURNÉES NATIONALES ANAP

**À remplir par le stagiaire et l'employeur (si prise en charge de ce dernier)
À retourner, impérativement, au siège social de l'ANAP,
avant le mercredi 30 avril 2025.**

Conformément aux conditions d'inscription énoncées précédemment.

Auxiliaire de Puériculture

Mme Mlle M. N° Adhésion ANAP : _____

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Employeur à remplir en cas de prise en charge

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Cachet de l'employeur :

FORMATION ET HÉBERGEMENT

(Veuillez cocher les options souhaitées, s.v.p.)

Formation réglée par : Employeur Auxiliaire de Puériculture Autres
Hébergement réglé par : Employeur Auxiliaire de Puériculture Autres

Frais de formation individuelle : **280 €**

Tarifs hébergement comprenant le petit-déjeuner, la taxe de séjour :

- **chambre seule = 220 € / nuit / personne**

- **chambre twin = 120 € / nuit / personne**

RÉGLÉ PAR :	Frais de formation	Nuit du 11/05 au 12/05	Nuit du 12/05 au 13/05	TOTAL
EMPLOYEUR				
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE				
AUTRES (associations, etc.)				

HÉBERGEMENT (DANS LA LIMITE DES DISPONIBILITÉS)

Attention : veuillez noter que la date limite des inscriptions permettant de bénéficier de l'hébergement par l'ANAP, est avancée au 15 avril 2025, en raison de contraintes logistiques. Au-delà de cette date, seules les inscriptions comprenant les seuls frais pédagogiques seront prises en compte.

Je désire être logée en chambre : seule double ou twin

Si oui, avec : _____

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX TARIFS «HEBERGEMENT»

Les tarifs 2025 «chambre seule» et «chambre twin» sont établis sur la base de la proposition commerciale du NOVOTEL PARIS CENTRE TOUR EIFFEL.

Les tarifs des prochaines éditions seront en fonction des destinations des futures journées nationales et des devis reçus par l'ANAP.

INFORMATIONS

complémentaires

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT

Le montant des Journées comprend l'accès aux conférences. Les déjeuners des lundi et mardi sont eux offerts par l'association. Seules seront prises en considération les demandes d'inscription accompagnées de leur règlement ou de l'attestation de prise en charge par l'employeur, avant la date limite.

Accessibilité aux personnes handicapées: pour tout besoin spécifique de compensation de handicap, nous contacter à assoanap@gmail.com.

FORMATION CONTINUE

Organisme formateur enregistré sous le numéro 72 64 03754 64 .

Tous les documents (de type attestation de formation, reçu de paiement) seront remis, dès la clôture des journées, aux participants.

ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

La carte d'adhésion ANAP 2025 sera obligatoirement présentée à l'accueil et durant les journées nationales par les Auxiliaires de Puériculture inscrits.

L'accueil des participants se fera au Palais des congrès d'Arcachon.

L'ANAP a réservé des chambres auprès du Novotel, selon les dates limites mentionnées dans le dossier d'inscription pour celles et ceux désirant **l'hébergement par l'intermédiaire de l'association.**

Attention : toutes réclamations (aléas, difficultés, etc.) rencontrées lors de nos formations, doivent être formulées par écrit et adressées par mail à assoanap@gmail.com.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Pour l'employeur

Dans le cas où le stagiaire bénéficie d'une prise en charge par son employeur, une convention de formation sera établie et adressée à l'employeur qui veillera à en informer le stagiaire.

Pour le stagiaire

Dans le cas où le stagiaire ne bénéficie d'aucune prise en charge, un contrat de formation individuel sera rédigé et, un exemplaire devra être signé et retourné à l'ANAP.

Une confirmation d'inscription sera adressée par courrier postal ou électronique à chaque participant.

ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Avant le 30 avril 2025 :

Les montants des droits seront intégralement remboursés.

Après le 30 avril 2025 :

Aucun remboursement ne sera effectué (sauf cas d'hospitalisation, décès familial, dûment justifiés).

Les annulations doivent être envoyées, par email ou par courrier, à l'ANAP :

Mme Françoise CAMGUILHEM

Présidente ANAP

22, chemin de Camalet

64170 VIELLENAVE D'ARTHEZ

Tél : 05 59 77 03 11

E-mail : assoanap@gmail.com